

**RÉPUBLIQUE DU NIGER**



Fraternité - Travail - Progrès

**CABINET DU PREMIER MINISTRE**

**Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable**

---

Secrétariat Exécutif

Rapport de base sur les priorités et les objectifs nationaux en matière de changements climatiques et sur les initiatives de développement des capacités concernées

Juin 2015

## INTRODUCTION

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque, car il est maintenant évident dans les observations de l'accroissement des températures moyennes mondiales de l'atmosphère et de l'océan, la fonte généralisée de la neige et de la glace, et l'élévation du niveau moyen mondial de la mer. Cela est dû principalement à l'augmentation dans l'atmosphère des concentrations des gaz à effet de serre dues aux activités humaines: les augmentations du dioxyde de carbone sont principalement dues à l'utilisation des combustibles fossiles et au changement d'utilisation des terres, tandis que ceux du méthane et du protoxyde d'azote sont principalement dus à l'agriculture.

L'Afrique en général et le Sahel en particulier, figurent parmi les zones les plus exposées aux effets des changements climatiques. Les inondations, la sécheresse, la déforestation et l'assèchement des zones lacustres et leurs impacts sur la vie de millions de personnes ne constituent que quelques exemples d'impacts des changements climatiques qui affectent les vies et les pratiques de production des populations.

Pour faire face à cette situation inédite, la communauté internationale s'est mobilisée, dès 1992 lors de la conférence de Rio, en élaborant la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), véritable cadre de discussion permanent auquel presque tous les pays du monde ont aujourd'hui adhéré.

Le Niger, s'est inscrit dans la même dynamique que la communauté internationale. Il a signé et ratifié la CCNUCC respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995, puis le Protocole de Kyoto respectivement le 23 octobre 1998 et le 17 mars 2004.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette Convention, le Niger a entrepris un certain nombre d'actions dont entre autres : (i) l'élaboration de sa Communication Nationale Initiale (CNI) sur les changements climatiques ; (ii) l'adoption de la stratégie nationale et Plan d'Action en matière de changements et variabilité climatiques ; (iii) l'élaboration du Programme d'Actions National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA); (iv) l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Renforcement des Capacités pour gérer l'environnement mondial et national; (v) l'élaboration de la Seconde Communication Nationale (SCN) sur les changements climatiques ; etc. Cette dernière a prévu que dans les prochaines décennies, le pays sera confronté à des phénomènes climatiques extrêmes tels que les précipitations brusques et torrentielles ou l'insuffisance des pluies, les vagues de chaleur, les vents violents souvent accompagnés de poussières porteuses de germes de maladies épidémiques.

Le PANA a permis au Niger de définir les communautés, zones et secteurs socio-économiques vulnérables aux changements climatiques ainsi que les mesures d'adaptation prioritaires pour augmenter leur résilience face aux changements

climatiques et cela en relation avec les stratégies et politiques nationales de développement économique et social tel le PDES.

Malgré tous ces efforts, des défis restent à relever : par exemple les capacités du pays, les relations, les politiques et pratiques institutionnelles en matière d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques ne sont pas suffisamment développées pour créer un environnement porteur où les décideurs politiques et sociaux appuient la formulation et l'application de solutions efficaces pour faire face aux répercussions et impacts multisectoriels complexes des changements climatiques.

Ainsi, c'est pour relever ces défis que le Gouvernement du Niger a sollicité et obtenu auprès de UN CC : Learn et du Gouvernement Suisse, un appui financier pour élaborer une stratégie nationale d'apprentissage en matière de changements climatiques.

Cette stratégie a pour objectif d'examiner de manière systématique les besoins en développement des connaissances et des compétences dans des secteurs clés, concernés par les changements climatiques, dont ceux de l'agriculture, de l'énergie, de la sylviculture, de la santé, de l'industrie, du travail, de l'exploitation minière, du tourisme, du transport et de l'eau.

La première étape d'élaboration de la Stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques consiste à évaluer les besoins de formation et les actions déjà mises en place pour permettre l'apprentissage. La Stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques définit un certain nombre d'actions précises à réaliser à court, moyen et long terme. Ces actions peuvent inclure, par exemple, l'organisation de cours spécialisés pour les différents secteurs afin de préparer une évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques, ou des activités permettant le développement de compétences afin de proposer des solutions cohérentes avec les contraintes financières.

La Stratégie inclut également des actions qui nécessitent une planification stratégique et un changement institutionnel, comme par exemple l'intégration des formations sur les changements climatiques dans les programmes scolaires et la conception d'une Stratégie de développement des compétences sectorielles.

Elle aide les pays à faire un inventaire des initiatives existantes, à identifier les lacunes et à prioriser l'action. Les objectifs spécifiques d'une Stratégie d'apprentissage peuvent inclure:

- ✓ évaluer les ressources humaines et les compétences dans les secteurs clés qui traitent des changements climatiques ;

- ✓ prioriser les actions qui mettent en valeur l'apprentissage sur les changements climatiques et le renforcement des systèmes d'éducation nationaux et de formation ;
- ✓ s'assurer que l'apprentissage sur les changements climatiques est relié aux objectifs nationaux, et aide à les atteindre ;
- ✓ augmenter le budget national et les fonds provenant de partenaires externes alloués à la formation et au développement des compétences ;
- ✓ soutenir la création d'une base de ressources humaines durable pour s'atteler aux défis liés aux changements climatiques.

L'élaboration de cette stratégie se fera à travers un projet intitulé "Soutien du projet CC: Learn pour renforcer l'apprentissage et le développement des compétences face au changement climatique au Niger".

Le présent support est un élément clé du développement de la stratégie d'apprentissage sur les changements climatiques pour le Niger. Il est une compilation des priorités nationales en matière de changements climatiques ainsi que des initiatives pertinentes de développement des compétences actuellement planifiées ou en cours et donne des indications sur les acquis et les besoins en renforcement des capacités des acteurs. Il comporte également une liste des organisations clés contribuant à la Stratégie nationale et propose une vision du projet pour Niger.. Ce rapport vise à s'assurer que les actions proposées au niveau de la Stratégie nationale apportent une contribution aux initiatives et aux programmes existants.

## **I. PRIORITES NATIONALES EN MATIERE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Au-delà du fait qu'elles soient évoquées dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES), les priorités du Niger sur le changement climatique sont clairement explicitées dans la Stratégie Nationale et son Plan d'Actions en matière de changements climatiques élaborée en 2003 et dans la Politique Nationale en matière de Changements Climatiques (PNCC) élaborée en 2012. Cette dernière a pour objectif global de contribuer au développement durable du pays par la réduction des impacts négatifs des changements climatiques.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants : (i) améliorer la connaissance, promouvoir la recherche-développement, produire et diffuser l'information sur les changements climatiques, (ii) renforcer les capacités d'adaptation des populations et la résilience des systèmes écologiques, économiques et sociaux aux changements climatiques, (iii) renforcer développer des actions d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et promouvoir des emplois verts, (iv) intégrer la problématique des changements climatiques dans les outils nationaux, régionaux et locaux de planification, et (v) renforcer les capacités des acteurs.

Six (6) axes d'orientations ont été retenus pour la PNCC : (i) l'amélioration de la connaissance, promotion de la recherche-développement, production et diffusion de l'information sur les changements climatiques ; (ii) le renforcement et le développement des capacités d'adaptation des populations et de la résilience des systèmes écologiques, économiques et sociaux aux changements climatiques ; (iii) le renforcement et le développement des actions d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et la promotion des emplois verts ; (iv) l'intégration de la problématique des changements climatiques dans les outils nationaux, régionaux et locaux de planification ; (v) le renforcement des capacités des acteurs sur les changements climatiques et (vi) la stratégie de mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la PNCC.

Faut-il le rappeler, les priorités nationales en matière de renforcement des capacités des acteurs ont été définies dans la Stratégie Nationale en matière de renforcement des capacités nationales pour gérer l'environnement national et mondial communément appelée ANCR. Ces priorités ont été définies en fonction des besoins en renforcement des capacités qui ont été déterminés. Cette détermination se fonde à la fois sur les engagements et obligations découlant de l'adhésion du Niger aux conventions et sur les mesures ou actions proposées liées aux faiblesses constatées par le bilan de leur mise en œuvre.

Les besoins prioritaires en renforcement des capacités ont été évalués dans trois études relatives aux états des lieux en besoins de renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre des conventions post Rio et autres AEM. Parmi ces priorités on peut retenir en matière de changements climatiques:

- ✓ l'organisation des ateliers d'éducation, de sensibilisation et de formation en matière de changements climatiques à l'intention des agents locaux de développement ;
- ✓ la conception et réalisation de supports pour la sensibilisation, l'éducation et l'information du public ;
- ✓ l'information et la formation des décideurs politiques sur la convention, son protocole et tout autre document de grande importance ;
- ✓ l'organisation des stages et des séminaires de formation en changements climatiques à l'intention des décideurs politiques, des enseignants, des cadres des ministères, des ONG/AD, des OCB, des formateurs, des chercheurs et des journalistes ;
- ✓ l'organisation des stages et des séminaires à l'intention des agents de vulgarisation de base : des agronomes, des vétérinaires et des forestiers sur le contenu de la convention ;
- ✓ l'évaluation des programmes existants du point de vue contenu sur la biodiversité, la LCD et les changements climatiques en vue de leur révision éventuelle ;
- ✓ le renforcement et la création des outils pour l'éducation et la sensibilisation des intervenants ;
- ✓ la mise en place d'un cadre de partenariat avec les médias pour l'identification et la diffusion des thèmes en matière de changements climatiques ;
- ✓ la création d'un centre d'enseignement à distance par vidéoconférence au Niger ;

- ✓ l'intégration des concepts en rapport avec les trois conventions et la gestion durable dans les curricula de l'enseignement scolaire et extrascolaire.

D'autres priorités sont venues s'ajouter à celles-là. Il s'agit notamment de :

- ✓ l'intégration des changements climatiques dans le processus de planification et de budgétisation des actions de développement socio-économique à l'échelle nationale, régionale et locale ;
- ✓ l'intégration des changements climatiques dans les normes de construction des infrastructures de travaux publics, d'urbanisme, de transport, d'industries ;
- ✓ l'intégration des changements climatiques dans les curricula de formation professionnelle ;
- ✓ le renforcement des capacités du personnel enseignant pour une prise en compte des aspects liés aux changements climatiques dans les programmes scolaires.

Ainsi, parmi les secteurs prioritaires qui pourraient être considérés comme secteurs pilotes dans le cadre de la formulation de la Stratégie Nationale d'Apprentissage en Changements Climatiques, on peut citer : l'éducation, la santé, les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage...qui constituent non seulement la locomotive du développement économique et social, mais aussi les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques si l'on se réfère aux études diagnostiques menées dans le cadre de la formulation du Programme d'Action national aux changements climatiques (PANA).

## **II. INITIATIVES MAJEURES SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES AU NIGER**

Au-delà de la ratification de la CCNUCC et du protocole de Kyoto, ainsi que de l'adoption de certains textes législatifs et réglementaires, des actions multiformes sont menées par le Niger et ses partenaires, en réponses aux défis multiples. Outre, les réformes politiques et institutionnelles courageusement engagées, les opérations de terrain se multiplient. Cependant, les résultats qualitativement satisfaisants obtenus demeurent largement en deçà des attentes, du fait de l'emprise spatiale relativement vaste des phénomènes décrits ci-dessus et de la faiblesse des capacités des acteurs.

*Au plan institutionnel*, il a mis en place le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable, Point Focal National des trois Conventions post Rio relatives à la Lutte contre la Désertification, aux Changements climatiques et à la Diversité biologique, est l'organe National de Coordination et du suivi des activités afférentes à ces conventions et leurs protocoles ainsi que de toute autre convention que le Niger viendrait à souscrire en la matière. A ce titre, il doit entre autres :

- ✓ définir un cadre national de référence contenant : la politique, les orientations, les objectifs, les stratégies et les programmes d'action en matière d'Environnement pour un Développement Durable ;
- ✓ favoriser un réel changement de mentalité et d'attitude en vue d'une utilisation durable des Ressources Naturelles et d'une gestion rationnelle de l'environnement ;
- ✓ veiller à l'intégration de la dimension des changements climatiques et de l'adaptation dans les politiques, stratégies et programmes de développement;
- ✓ veiller à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités des changements climatiques et d'adaptation. A ce titre, il est chargé de la gouvernance climatique ainsi que de l'administration des fonds liés aux changements climatiques et à l'adaptation.

*Au Plan stratégique*, il a élaboré plusieurs cadres de référence notamment :

- ✓ le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) qui comporte six programmes prioritaires dont le programme sur les changements climatiques et un programme transversal de développement des capacités ;
- ✓ la politique Nationale en matière de Changements Climatiques dont un des axes porte spécifiquement sur le renforcement des capacités des acteurs sur les changements climatiques ;
- ✓ la Stratégie Nationale et son Plan d'Actions en matière de Changements et Variabilité Climatiques avec un axe sur l'amélioration de la résilience des communautés et des secteurs socio-économiques aux changements climatiques et dont l'atteinte des résultats y afférents tournent autour des activités comme l'intégration des changements climatiques dans le processus de planification et de budgétisation des actions de développement socio-économique à l'échelle nationale, régionale et locale ; l'intégration des changements climatiques dans les normes de construction des infrastructures de travaux publics, d'urbanisme, de transport, d'industries...etc. ;
- ✓ la Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de renforcement des Capacités pour gérer l'environnement national et mondial ;
- ✓ la stratégie de communication sur les questions de changements et variabilité climatiques, et de l'adaptation avec un axe sur le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux ;
- ✓ le Plan d'Action National (PNA) dont le processus à démarrer avec la réalisation d'un inventaire des initiatives pertinentes sur l'intégration du climat et des recommandations pour une feuille de route pour faire avancer le processus PNA du Niger ;
- ✓ un Guide pédagogique pour l'enseignement des aspects liés aux changements climatiques et un module de formation des formateurs sur les changements climatiques dont l'objectif général est de renforcer les capacités du personnel

enseignant pour une prise en compte des aspects liés aux changements climatiques dans les programmes scolaires et de mettre des informations utiles à la disposition des élèves pour en faire des citoyens conscients de l'atténuation des effets négatifs des changements climatiques.

D'autres documents non moins importants ont été élaborés. Il s'agit de :

- ✓ Programme d'Actions National d'Adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ la Communication Nationale Initiale ;
- ✓ la Seconde Communication Nationale sur les changements climatiques;
- ✓ la Troisième Communication Nationale sur les changements climatiques;

Cette dernière qui est actuellement en cours d'élaboration servira de point d'ancrage au projet devant aboutir à l'élaboration de la stratégie nationale d'apprentissage en matière de changements climatiques afin de rationaliser et harmoniser l'appui des nations unies dans le domaine du développement des capacités en matière de changements climatiques. Elle constitue au même titre que les deux premières communications, un créneau de renforcement des capacités à travers notamment son volet éducation, formation et sensibilisation du public qui tire son essence de l'article de la Convention.

*Au plan opérationnel*, plusieurs projets et programmes de renforcement des capacités ont été mis en œuvre et/ou en cours de réalisation à l'endroit de tous les acteurs (décideurs politiques, parlementaires techniciens, ONG/AD, secteur privé, jeunes, populations, média) par plusieurs structures notamment

- **le Secrétariat Exécutif du CNEDD avec:**
- ✓ la diffusion de la stratégie nationale et du plan d'actions sur les changements et variabilité climatiques ;
- ✓ l'organisation des ateliers de formation, d'information et de sensibilisation.
- ✓ l'organisation des ateliers de formation, d'information et de sensibilisation.
- ✓ la diffusion de la Seconde Communication Nationale ;
- ✓ l'organisation d'un atelier gouvernemental sur les résultats de la Seconde Communication Nationale ;
- ✓ l'organisation d'un atelier à l'endroit des média sur les résultats de la Seconde Communication Nationale.
- ✓ l'organisation des sessions de formation sur les changements climatiques à l'endroit des inspecteurs pédagogiques et des agents des médias ;
- ✓ la vulgarisation et test en milieu paysan de semences de variétés résistantes à la sécheresse ;



- ✓ le suivi et évaluation des activités de renforcement de la résilience du secteur agricole au niveau de 8 sites d'intervention du projet PANA –Résilience au secteur agricole ;
- ✓ le renforcement des capacités et la formation des cadres locaux des zones d'intervention du projet PANA sur les outils d'Intégration de la Dimension Changements Climatiques (IDCC) dans les PDC ;
- ✓ la définition des actions à entreprendre pour prendre en compte les changements climatiques dans les cadres de gestion de l'eau ;
- ✓ l'organisation de formations des encadreurs pédagogiques et des animateurs Radio et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des communautés à la base sur les risques liés aux changements climatiques ;
- ✓ le partage des leçons apprises et la gestion des connaissances générées par le projet PANA ;
- ✓ le renforcement des capacités des élus locaux des huit communes d'intervention du projet PANA sur les questions d'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ la réalisation de films documentaires, affiches et dépliants, l'opérationnalisation du site web du CNEDD ([www.cnedd.ne](http://www.cnedd.ne)), et l'édition du bulletin INFO CNEDD.
- ✓ l'élaboration d'un guide pédagogique sur les aspects liés aux changements climatiques ;
- ✓ l'élaboration de la Politique Nationale en matière de Changements Climatiques ;
- ✓ l'édition d'un bulletin trimestriel info PNEDD dans lequel sont véhiculées des informations sur les changements climatiques ;
- ✓ l'organisation des sessions d'information et de sensibilisation sur la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et le Protocole de Kyoto au niveau national à l'endroit de tous les acteurs;
- ✓ la participation des décideurs à des rencontres de haut niveau sur les changements climatiques et le développement durable ;
- ✓ la préparation des notes d'information aux décideurs ;
- ✓ conclusions des conférences des Parties et des réunions des organes subsidiaires de la Convention ;
- ✓ l'élaboration des modules d'enseignements de Base I et II en matière de changements climatiques.
- ✓ l'élaboration d'une Stratégie Nationale en Communication en matière de changements climatiques ;
- ✓ l'appui financier aux étudiants pour l'élaboration de mémoires entrant dans le cadre de changements et variabilité climatiques ;
- ✓ la dotation des Universités de Maradi, Tahoua et Zinder en matériels informatiques pour le stockage de données et la recherche en changements climatiques ;

- ✓ la formation des parlementaires sur les notions d'adaptation aux changements climatiques ;
  - ✓ l'organisation de sessions de formation des techniciens (cadres des Directions de planification des ministères) sur les outils développés pour l'intégration des changements climatiques dans les cadres de référence de développement ;
  - ✓ l'organisation d'un atelier d'internalisation des résultats des études sur les impacts socioéconomiques des changements climatiques sur les secteurs clés de développement au profit de l'Unité d'Adaptation ;
  - ✓ la formation des agents de terrain sur les outils d'introduction des changements climatiques dans le Système d'Alerte Précoce ;
  - ✓ la réalisation d'étude sur les outils et supports de communication pour une campagne de sensibilisation sur les changements climatiques et l'adaptation ;
  - ✓ l'organisation d'une session de formation des institutions de planification et financières à mobiliser des fonds innovants aux fins d'adaptation aux changements climatiques ;
  - ✓ l'organisation d'une session de formation des membres de l'Unité d'Adaptation à l'élaboration de projets en adaptation climatique et en mobilisation de financements innovants ;
  - ✓ l'organisation d'une session de formation en vue de la formulation d'une approche de prise en compte du Genre dans les activités relatives aux changements climatiques ;
  - ✓ la formation sur l'analyse des données en matière de climat et de changement climatique dans la gestion des ressources en eau ;
  - ✓ la formation des parlementaires à l'intégration des changements climatiques dans les Politiques et Stratégies Nationales ;
  - ✓ la création du réseau des parlementaires sur l'adaptation au CC et le développement durable et la formation de ses membres;
  - ✓ l'élaboration d'un Module de formation des formateurs sur les changements climatiques ;
  - ✓ l'appui aux étudiants pour des journées d'informations et de sensibilisation ainsi que pour des recherches sur des thèmes en lien avec les changements climatiques ;
  - ✓ appui aux structures pour intégrer les changements climatiques dans leurs stratégies sectorielles. C'est le cas des ministères en charge de la santé, de l'hydraulique, des transports, de l'équipement, de l'élevage ;
  - ✓ appui aux communes pour intégrer les changements climatiques dans leurs Plans de Développement Communaux (PDC).
- **Le Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales avec :**

- ✓ l'élaboration de la stratégie nationale sur l'éducation environnementale et éducation en matière de population ;
- ✓ la production de fiches de leçons conduisant à une prise de conscience des enfants sur l'importance de l'environnement ;
- ✓ l'élaboration de modules de formation des enseignants en éducation environnementale ;
- ✓ l'intégration du volet éducation environnementale dans la révision des programmes à travers le curricula PDDE ;
- ✓ le développement de programmes, scolaires d'éducation environnementale ;
- ✓ l'information et la sensibilisation des enseignants, des populations locales sur l'importance de l'Education Environnementale (EE) ;
- ✓ la formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques (inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire, conseillers pédagogiques, proviseurs, chefs d'établissements) et des animateurs d'alphabétisation et d'éducation permanente dans les langues officielles d'enseignement et dans les langues nationales ;
- ✓ la mise en place de la politique éditoriale et de formation des professionnels d'enseignement du Niger, en veillant à l'intégration de l'EE dans les manuels scolaires, et autres outils pédagogiques ainsi que les activités de formation des enseignants ;
- ✓ l'appui au processus de rénovation des programmes scolaires en cours pour l'intégration des acquis de l'EE dans les nouveaux programmes d'enseignement et de formation ;
- ✓ la formation de l'équipe technique chargée de l'élaboration du curricula en matière d'Adaptation au Changement Climatique ;
- ✓ l'élaboration de matrice contenant la notion de changement climatique dans le curricula.

- **Le Ministère en charge de la Communication avec :**

- ✓ l'organisation d'émissions radiotélévisées sur les changements climatiques ;
- ✓ l'organisation des Conférence débat ;
- ✓ la publication des informations sur les changements climatiques ;
- ✓ la réalisation des documentaires et films sur les changements climatiques ;
- ✓ la diffusion des chansons et sketches en langues nationales sur les changements climatiques ;
- ✓ la création des radios communautaires pour la sensibilisation et la diffusion de l'information en matière de changements climatiques.

- **Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement avec :**

- ✓ la popularisation/diffusion des documents de référence, des textes des conventions et des communications nationales sur la mise en œuvre des conventions – traduction en langues nationales ;
- ✓ la création d'une base de données en environnement et en ressources naturelles ;
- ✓ la mise en place d'un centre de documentation en environnement et en ressources naturelles ;

- ✓ la mise en place de mécanismes d'échange d'information et constitution d'une base de données ;
- ✓ l'élaboration de programmes de recherche/action ;
- ✓ la célébration des Journées mondiales de l'environnement (désertification, diversité biologique...).

- **la Direction de la Météorologie Nationale avec :**

- ✓ l'édition et la diffusion des bulletins météorologiques ;
- ✓ la célébration de la journée mondiale de la météorologie ;
- ✓ la formation des Producteurs locaux sur l'utilisation du pluviomètre ;
- ✓ la mise en œuvre d'un projet d'Adaptation au Changement Climatique (ANADIA);
- ✓ la formation des paysans sur les techniques et conseils agro météorologiques à travers des séminaires itinérants.

- **Les Universités avec :**

- ✓ la formation de cadres, notamment techniques ;
- ✓ la formation des chercheurs ;
- ✓ la formation et le recyclage des cadres scientifiques et techniques pour promouvoir des activités de recherche fondamentale et appliquée ;
- ✓ la formation des cadres supérieurs et la recherche dans les domaines relatifs aux inventaires de GES, l'atténuation et l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques ;
- ✓ l'animation de conférences ;
- ✓ l'adoption d'un nouveau module de formation sur la gestion de l'environnement à la Faculté d'Agronomie ;
- ✓ le transfert de technologies en milieu paysan ;
- ✓ la participation au programme AMMA (Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africain) ;
- ✓ le West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use (Wascal ) avec son programme de master recherche changement climatique et énergie au niveau de l'Université de Niamey avec comme objectif de préparer et de former une nouvelle génération de programmes interdisciplinaires des professionnels capables de proposer des solutions adaptées pour faire face au changement climatique et à la crise de l'énergie..

- **les organisations de la société civile avec :**

- ✓ l'organisation de formations thématiques notamment sur les conventions ;
- ✓ la participation aux sessions de formation sur les techniques d'élaboration des projets MDP ;
- ✓ la création d'un cadre de concertation dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ la création d'une plateforme nationale sur l'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ l'organisation d'ateliers de préparation et de restitution de la participation de la société civile nigérienne aux différentes COP;

- ✓ l'organisation de conférences débats sur les conventions ;
- ✓ la formation/sensibilisation à la gestion environnementale ;
- ✓ la participation à des rencontres nationales et internationales sur les changements climatiques, la désertification, la diversité biologique... ;
- ✓ la participation aux travaux de la commission technique sur les changements climatiques.

## **FORMATION, DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET SYSTEME D'EDUCATION AU NIGER**

Le système éducatif du Niger est régi par un cadre juridique et institutionnel qui a connu d'importantes mutations à travers l'évolution historique et politique du pays. Les défuntes constitutions et les lois nigériennes érigent l'éducation en droit. L'évolution démocratique depuis la Conférence Nationale favorise la mise en place de cadre favorable à l'exercice effectif du droit à l'éducation et à l'émergence d'une gestion décentralisée et partenariale de l'éducation.

La loi n°98-12 du 1er juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien, est une donnée nouvelle dans le champ normatif nigérien. C'est une loi originale qui constitue une avancée et un programme véritable qui crée des droits effectifs et en garantit leur jouissance. Elle vise la suppression de toutes les discriminations et affirme le droit à l'éducation qui exige que soient mises en œuvre des pratiques garantissant à un plus grand nombre de filles et de femmes l'accès à la formation et à la certification pour qu'elles participent pleinement au développement du pays.

Cette loi stipule que la politique éducative nigérienne a pour finalité l'édification d'un système d'éducation capable de mieux valoriser les ressources humaines en vue d'un développement économique, social et culturel harmonieux du pays. Elle doit être complète et vise le développement des capacités intellectuelles, physiques et morales, l'amélioration de la formation en vue d'une insertion sociale et professionnelle et le plein exercice de la citoyenneté.

Le système éducatif nigérien a pour objectifs de :

- ✓ former des femmes et des hommes en mesure de conduire dans la dignité leur vie civique et professionnelle ;
- ✓ former des hommes et des femmes responsables, capables d'initiative, d'adaptation, de créativité et de solidarité ;
- ✓ cultiver les vertus propres à l'épanouissement de l'individu, à la promotion et à la défense de la collectivité ;
- ✓ garantir à tous les jeunes, sans discrimination, l'accès équitable à l'éducation
- ✓ éradiquer l'analphabétisme ;
- ✓ développer l'enseignement technique et la formation professionnelle sur le plan qualitatif et quantitatif en rapport avec l'environnement socio-économique du pays ;

- ✓ développer la recherche en général et la recherche appliquée en particulier ;
- ✓ identifier et éradiquer les freins socio-économiques et culturels, les handicaps pédagogiques et autres obstacles entravant le plein épanouissement de la fille et de la femme dans le processus d'apprentissage.

### **III. LACUNES, CONTRAINTES, BESOINS PRIORITAIRES EN MATIERE D'EDUCATION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC**

Des évaluations des initiatives entreprises, il ressort que beaucoup d'efforts ont été déployés aussi bien par l'Etat que par ses partenaires techniques et financiers. Ces initiatives, multiples et variées ont été menées à travers l'organisation des ateliers de formation, des conférences, des interviews radiodiffusées, la diffusion des documents traitant de la question, la publication des articles dans quelques journaux de la place et l'élaboration des bulletins d'information et de sensibilisation.

Toutefois, des lacunes et contraintes existent encore et entravent la mise en œuvre efficace de la convention. Parmi celles-ci on peut citer entre autres :

- ✓ l'inadaptation des messages à véhiculés au niveau d'instruction des populations analphabètes ;
- ✓ l'insuffisance de l'expertise en matière des changements climatiques au regard de la nouveauté du concept ;
- ✓ l'insuffisance des moyens destinés aux actions d'éducation, de formation et de sensibilisation du public ;
- ✓ le coût relativement élevé des prestations des médias (journaux, imprimerie, radios, télé, etc.) pour les activités d'Information, d'Education et de Communication (IEC) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention ;
- ✓ la faible appropriation par la société civile des instruments de mise en œuvre de la Convention compte tenu de sa complexité et de son caractère technique;
- ✓ la faible prise en compte de la problématique des changements climatiques dans les politiques et stratégies nationales de développement ;
- ✓ les difficultés d'accès aux sources de financements liées à la Convention dans les actions des pays en développement du fait des procédures trop longues et complexes notamment en ce qui concerne le MDP ;
- ✓ l'insuffisance de synergie et des mécanismes nationaux d'échanges, de promotion et de diffusion des informations ;
- ✓ l'insuffisance de moyens financiers et matériaux nationaux en matière de changement climatiques.

Compte tenu des contraintes et lacunes énumérées ci-dessus, les besoins en matière d'éducation de formation et de sensibilisation du public sur les changements climatiques se présentent comme suit :

- ✓ l'élaboration des supports didactiques, outils adaptés pour sensibiliser les populations analphabètes sur les changements climatiques ;
- ✓ la sensibilisation des décideurs politiques (les députés nationaux, les membres du Gouvernement), les cadres de l'administration ainsi que les opérateurs économiques sur les changements climatiques, la convention et le protocole de Kyoto ;
- ✓ l'éducation et formation de la société civile et des cadres techniques sur les procédures d'élaboration des projets dans le domaine des changements climatiques, et procédures de financement ;
- ✓ l'éducation, Information et sensibilisation des producteurs sur les effets des changements sur leur environnement, les opportunités qu'offrent le MDP et les stratégies d'adaptation et mesures d'atténuation;
- ✓ l'éducation et formation des scolaires et universitaires sur les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement, les mesures d'atténuation et d'adaptation;
- ✓ la mise en place d'un centre opérationnel d'échange d'information ;
- ✓ la dynamisation des sites Web des différentes institutions ;
- ✓ la mise en place de réseaux thématiques d'échanges et de réflexion ;
- ✓ l'élaboration et/ou renforcement des programmes d'échanges entre les Parties ;
- ✓ l'allocation budgétaire conséquente pour les activités d'éducation, d'information et de formation sur les changements climatiques.

#### **IV. LES PRINCIPAUX ACTEURS CONCERNES PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Les changements climatiques concernent tous les acteurs intervenant dans les secteurs socio-économiques directement ou indirectement impactés par les effets néfastes des changements climatiques.

En conséquence, son intégration dans le processus de développement nécessite la prise de décisions stratégiques à la fois par le Gouvernement, les collectivités, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les acteurs socio-économiques publics et privés. La prise en compte par l'ensemble de ces acteurs des implications à long terme de leurs actions, constitue le fondement du développement durable.

Les principaux acteurs concernés par les changements climatiques sont :

- ✓ le Gouvernement ;
- ✓ l'Assemblée Nationale ;
- ✓ le Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC) ;
- ✓ les Ministères et institutions publiques et parapubliques ;
- ✓ les Institutions politiques et administratives régionales et départementales
- ✓ les Collectivités territoriales ;

- ✓ les Partenaires Techniques et Financiers ;
- ✓ les Programmes et projets de développement;
- ✓ les Institutions membres de la CTNCVC, les institutions nationales, sous régionales et internationales de formation, de recherche et d'applications;
- ✓ les ONGs et associations de développement (groupements de producteurs, de jeunes...etc.), les organisations humanitaires et caritatives...etc. ;
- ✓ le Secteur privé ;
- ✓ les Populations ;
- ✓ les Médias.

## **Les rôles et les attentes de ces acteurs :**

### *Décideurs*

Ce groupe d'acteurs comprend : (i) le Gouvernement ; (ii) l'Assemblée Nationale ; (iii) les Ministères et institutions publiques et parapubliques ; (iv) les Institutions politiques et administratives régionales et départementales et (v) les Collectivités territoriales.

### *Gouvernement*

De par sa mission d'orientation et pourvoyeur de financement, le Gouvernement constitue l'acteur clé en matière de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. En effet cet acteur a la charge de donner les grandes orientations stratégiques en matière de développement socio-économique du pays à traduire en actions opérationnelles à planifier, financer, exécuter, suivre et évaluer.

### *Assemblée Nationale*

A travers ses missions de représentation nationale des populations et d'adoption des lois et conventions nationales, régionales et internationales, cette institution est le deuxième acteur stratégique dans le domaine des changements climatiques.

### *Ministères et institutions publiques et parapubliques*

De par leur rôle régalien de mise en œuvre des politiques, des stratégies, des plans, des programmes et projets de développement socio-économique du pays, ces institutions constituent la cheville ouvrière de la mise en œuvre de la CCNUCC au plan national.

Cependant, l'implication effective de certains de ces acteurs dans les activités relatives aux changements climatiques reste insuffisante. Des actions de sensibilisation et d'information doivent être intensifiées, notamment en direction des Secrétaires Généraux et des Directeurs des Etudes et de la Programmation en vue d'améliorer la participation de ces acteurs par rapport aux questions liées aux changements climatiques.



### *Institutions politiques et administratives régionales et départementales*

A travers leur mission essentielle de représentation du Gouvernement, ces institutions constituent des acteurs privilégiés dans le domaine des changements climatiques au niveau décentralisé.

### *Collectivités territoriales*

Les Collectivités territoriales sont constituées, depuis 2005, en une association dite Association des Municipalités du Niger (AMN) dont la mission est de promouvoir un développement local durable par le renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et opérationnelles des municipalités du Niger. A ce titre, L'AMN joue le rôle d'interface entre les communes, l'Etat et les PTF. Les Collectivités territoriales jouissent de l'autonomie de gestion et sont dotées d'organes délibérants d'élus locaux. Ce sont les principales actrices de développement local en disposant d'un outil de planification du développement qui est le Plan de Développement Communal (PDC).

L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) créée par la loi n°2008-38 du 10 juillet 2008 avec le statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), a pour objectif de « gérer et de répartir entre les collectivités, sur la base des critères adoptés, les subventions destinées à renforcer leurs capacités financières, institutionnelles et techniques, à assurer efficacement leurs missions de service public et à réaliser des investissements locaux, sous leur maîtrise d'ouvrage ».

Cette agence qui œuvre en synergie avec l'AMN est un acteur stratégique clé pour l'intégration des changements climatiques dans le processus de planification, de budgétisation et d'exécution des actions de développement socio-économique des collectivités territoriales.

### *Conseil Economique, Social et Culturel*

Cet acteur qui fournit des avis consultatifs et des recommandations au Gouvernement en vue de contribuer à la prise de décision en matière de développement socio-économique et culturel est également un partenaire stratégique dans le domaine des changements climatiques.

### *Partenaires Techniques et Financiers*

Il s'agit principalement d'une part des partenaires financiers bilatéraux et multilatéraux et des organisations sous régionales, régionales et internationales d'autre part. Pour les premiers, ce sont, sans exhaustivité : Agence Française de Développement, Coopération

Allemande, Coopération Technique Belge, Coopération Italienne, Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, Coopération Luxembourgeoise, Coopération Suisse, Coopération Danoise, Coopération Japonaise, Union Européenne, Agence Internationale pour le Développement (USAID), Banque Mondiale (BM), Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Fonds Africain de Développement (FAD), Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Pour les seconds, le Niger est membre de plusieurs organisations sous régionales, régionales et internationales. A titre illustratif, on peut citer entre autres au niveau continental, l'ALG, la CBLT, l'ABN, le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA, le NEPAD, l'Union Africaine. Au niveau international, il s'agit des Organisations du système des Nations Unies (FAO, FENU, HCR, OMM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF,...) ainsi que des Secrétariats des Conventions et Accords signés et ratifiés par le pays.

A travers les différents appuis financiers et techniques apportés au Gouvernement pour le développement des secteurs socio-économiques vulnérables aux changements climatiques, ces acteurs constituent des partenaires stratégiques cruciaux dans le domaine des changements climatiques.

### *Programmes et projets de développement*

Suivant une évaluation effectuée en 2011, il est dénombré 73 projets et programmes en exécution dans le secteur rural au Niger. En 2013 un total de 97 programmes et projets sont répertoriés dans la loi des finances et, sous la maîtrise d'ouvrage des ministères sectoriels ainsi que du secteur privé et de certaines administrations rattachées à la Présidence de la République ou à la Primature.

De même, au niveau sous régional et régional, le Niger prend part à plusieurs politiques, stratégies, plans et programmes conjoints, notamment : la Déclaration de la Politique Forestière (DPF) en 2005 et de la Politique Environnementale (PE) en 2008 ; le Plan de Développement Détaillé pour l'Agriculture en Afrique (PDDAA) ; la Politique Agricole Commune (PAC) ; le Plan d'Action de Gestion Intégré de Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PARGIRE/AO) ; les Programmes environnementaux du NEPAD ; la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement (PCAE) ; la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU) ; le Programme d'Action Sous Régional de lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest (PASR/AO).

A travers la mise en œuvre des politiques et des stratégies nationales en matière d'agriculture, de ressources en eau, d'environnement et de développement durable, domaines tous impactés par les effets néfastes des changements climatiques, ces programmes et projets constituent également des acteurs essentiels.

### *Institutions membres de la CTNCVC et institutions nationales, régionales et internationales de formation, de recherche et d'application*

La Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques (CTNCVC) a été créée par l'Arrêté N°054 P/CNEDD/SE du 21 juillet 1997, est l'acteur de base concernée par les CC. En effet, placée sous la tutelle du Conseil National sur l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), la CTNCVC est chargée de la mise en œuvre du Programme National Changements et Variabilité Climatiques (PNCVC) qui est un programme prioritaire du PNEDD. Elle a pour mission d'appuyer le SE/CNEDD dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la Politique Nationale en matière de Changements et Variabilité Climatiques.

La CTNCVC est composée d'une trentaine membres représentant les structures étatiques, les institutions privées et les organisations de la société civile. Un Secrétariat Technique composé de onze membres a été créé au sein de cette commission et Cinq(5) Groupes de Travail Thématiques ont été constitués pour traiter notamment des questions relatives aux secteurs prioritaires pour le développement socio-économique tels que : l'Agriculture, l'Élevage, les Ressources en Eau, la Foresterie, la Faune, la Pêche, l'Énergie, les Infrastructures et la Santé ainsi que du Mécanisme pour le Développement Propre (MDP) relatif au Protocole de Kyoto (PK) :

- ✓ le Groupe de Travail « Energie-Eau-Infrastructures Routières » ;
- ✓ le Groupe de Travail « Agriculture-Elevage » ;
- ✓ le Groupe de Travail « Foresterie, Pêche et Zones humides » ;
- ✓ le Groupe de Travail « Procédés Industriel, Déchets et Santé » ;
- ✓ le Groupe de Travail « Mécanisme de Développement Propre ».

Les institutions nationales, sous régionales, régionales et internationales de formation, de recherche et d'applications telles que : Université Abdou Moumouni (UAM), Institut de la Recherche Agronomique du Niger(INRAN), Centre National d'Énergie Solaire (CNES), AGHRYMET, Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC), Centre Régional d'Études Spécialisées en Agronomie (CRESA), Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES), ACMAD, ICRISAT, Institut de Recherche pour le Développement(IRD) ...etc., sont également des partenaires stratégiques en matière de changements climatiques au Niger.

Ces institutions doivent continuer à jouer leur rôle d'études, de recherche, d'application d'alerte du public et des décideurs sur les dangers d'un impact majeur des activités humaines sur le climat. La communauté scientifique est aujourd'hui sollicitée pour apporter des éléments d'aide à la décision. À cette fin, il est nécessaire de développer à la fois la science du climat et celle des impacts. Ces recherches doivent aider à mieux caractériser les risques et les éventuels bénéfices associés aux changements climatiques

et à définir la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et des écosystèmes naturels, à des niveaux sectoriels et géographiques. Ces recherches doivent enfin porter sur l'adaptation aux conséquences néfastes des changements climatiques à différents niveaux (national, local, régional, international...etc.). Il faut également souligner le rôle crucial des sciences humaines qu'il conviendrait de mieux impliquer par rapport à ces questions. Cette implication doit au-delà des économistes, concerner également les socio-économistes, les sociologues, les historiens etc.

Par ailleurs, les connaissances empiriques traditionnelles s'appuyant sur les savoir-faire et savoir être des populations, doivent être valorisées à travers un effort des recherches actions.

La recherche sur les impacts et l'adaptation aux changements climatiques doit être soutenue, tant en recherche fondamentale qu'appliquée. Elle doit être regroupée et faire régulièrement l'objet de présentations synthétiques, à travers le réseau de correspondants développé et coordonné par le SE/CNEDD.

Le développement de la connaissance est à réaliser par la mise en œuvre effective de l'action principale «Renforcement de la Recherche Technique et Scientifique » à travers notamment:

- ✓ le renforcement des connaissances sur les phénomènes climatiques extrêmes ;
- ✓ le renforcement de la recherche sur l'évaluation de la vulnérabilité, les impacts et les mesures de résilience aux changements climatiques ;
- ✓ l'élaboration et la diffusion des scénarios climatiques et socio-économiques.

Pour mieux orienter les actions d'adaptation et dégager les priorités en la matière, il convient de passer en revue les effets actuels et futurs du climat sur notamment, les activités économiques, la sécurité alimentaire, la santé publique et enfin, le mode de vie des populations. Il est ainsi nécessaire d'intégrer les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques, dans les programmes de recherche.

Les institutions sous régionales et régionales de développement socio-économique comme: Autorité du Liptako Gourma (ALG), ABN, CBLT, CEDEAO, Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)...etc., jouent un rôle intégrateur dans le domaine des changements climatiques.

La mise en œuvre de la CCNUCC repose sur l'implication de tous les acteurs concernés à travers leurs domaines de compétences respectifs (acteurs étatiques et non-étatiques, institutions nationales de formation et de recherche, et enfin, les bailleurs ou pourvoyeurs d'aide au développement).

## *Organisations de la société civile, organisations humanitaires et caritatives, populations*

En ce qui concerne les acteurs des organisations nationales de la société civile, le Réseau Climat-Développement RCD qui est la structure chargée de la coordination des différentes actions menées par les ONG dans le domaine des changements et variabilité climatiques joue un rôle important.

Par ailleurs, le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD) qui est une structure de coordination des interventions des ONG dans la lutte contre la désertification et la préservation de l'environnement constitue également un autre acteur clé en matière de changements climatiques. En effet, la stratégie du CNCOD repose entre autres sur la contribution aux processus de la décentralisation dans le cadre de la mise en synergie des trois conventions post Rio des Nations Unies : CCNUCC, CDB et CLD.

La jeunesse constitue un acteur potentiel très important en matière de changements climatiques, mais son implication reste jusqu'à présent limitée. Les défis à relever pour améliorer sa contribution dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sont notamment:

- ✓ l'intégration des jeunes dans un vaste ensemble d'organisations nationales et sous régionales ;
- ✓ le partage solidaire des moyens d'actions et des idées des jeunes dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
- ✓ la sensibilisation des jeunes au financement par les personnes privées, organismes, ONG et le Gouvernement ;
- ✓ le développement de partenariat entre organisations de jeunes aux niveaux local, national et sous régional ;
- ✓ la communication pour un changement de comportement ;
- ✓ la vulgarisation de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des émissions des GES ;
- ✓ le renforcement des capacités techniques des populations à la base ;
- ✓ la conception et la conduite de projets de lutte contre les impacts néfastes des changements climatiques.

## *Secteur privé*

Les acteurs du secteur privé sont également des partenaires stratégiques en matière de changements climatiques, notamment à travers la création d'emplois et la promotion des technologies innovantes pour améliorer la résilience des secteurs prioritaires aux changements climatiques. Malheureusement, ces acteurs n'ont jusqu'à présent pas ou

peu joué le rôle attendu à cause notamment de : (i) la méconnaissance des enjeux des changements climatiques ; (ii) la faiblesse des capacités techniques, matérielles et financières ; (iii) la non disponibilité et le faible accès aux informations appropriées ; (iv) l'insuffisance de la coordination des structures concernées.

Cette situation pourrait trouver une solution à travers le Programme de Partenariat Public Privé (PPPP) adopté par le Gouvernement.

### *Média*

Ces acteurs jouent un rôle capital dans la sensibilisation, l'information et l'éducation du public sur la problématique des changements climatiques en ce qui concerne ses effets néfastes et les mesures d'adaptation à mettre en œuvre pour y faire face.

Le paysage des acteurs concernés par les changements climatiques au Niger est riche et diversifié, mais celui-ci est confronté à certaines contraintes relatives notamment à : (i) la faiblesse des capacités en ressources humaines, techniques, matérielles et financières ;(ii) la faiblesse de l'accès aux informations essentielles ; (iii) l'insuffisance de la coordination et de la synergie des interventions des différents acteurs. Pour trouver une solution à cette situation, Il est nécessaire d'intensifier les efforts de sensibilisation, d'information et de renforcement des capacités afin d'amener tous les acteurs concernés à s'impliquer effectivement et davantage dans les actions de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

### **III. LA VISION EN MATIERE D'APPRENTISSAGE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Comme le renforcement des capacités vise entre autres à améliorer la capacité des individus, des institutions et des systèmes à gérer et protéger l'environnement, à changer les mentalités, la connaissance, le comportement et les actions à tous les niveaux en augmentant leur sensibilisation, leur compréhension et leur compétence sur des sujets spécifiques, la vision du Niger en matière de renforcement des capacités est :

«D'ici 2030, les citoyens nigériens, conscients des défis et des enjeux des changements climatiques, les internalisent et les intègrent dans leurs préoccupations de tous les jours dans l'optique d'un développement économique et, social qui garantit le bien être de tout un chacun. »